



Patro Roc-Amadour

Offre d'emploi

MONITEUR- INTERVENANT LOISIR+

LIEU DE TRAVAIL :

Le Patro Roc-Amadour (2301, 1^{re} Avenue, Québec, G1L 3M9) est un centre communautaire qui favorise le développement intégral de la personne par le biais du secteur loisir et du Service d'entraide. Le Patro est aussi un milieu d'éducation complémentaire à l'école et à la famille. Établi depuis 1948 à Limoilou, notre organisme rejoint diverses clientèles : aînés, adultes, adolescents, personnes présentant une déficience intellectuelle, enfants, etc.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Animatrice du secteur Loisir +

CONTACT

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel **le plus tôt possible** à l'attention De France Gaboury, Animatrice du secteur Loisir +
loisirplus@patro.roc-amadour.qc.ca

FONCTION

Le moniteur-intervenant/monitrice-intervenante travaille auprès d'un groupe d'adolescents de 12 à 21 ans OU d'adultes de 21 ans et plus ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

TÂCHES

- Planifier, organiser et animer des activités de loisirs diversifiées et adaptées.
- Assurer la gestion de son groupe.
- Collaborer avec les autres moniteurs-intervenants et les soutenir dans leur animation.
- Créer un système d'émulation pour le groupe et des outils pour favoriser l'intégration.

EXIGENCES

- Un diplôme de techniques en éducation spécialisée en cours ou tout autre domaine connexe.
- Une expérience pertinente avec les adolescents et/ou les adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.
- Une aptitude à travailler en équipe, le sens des responsabilités, le sens de l'organisation, une bonne capacité d'adaptation, le sens de l'initiative et du dynamisme.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Salaire** : entre 12,50 \$ à 13,10 \$/heure
- **Contrat** : d'une durée de 14 semaines pour la session d'automne et de 17 semaines pour la session hiver-printemps 2020
- **Horaire Ados Plus** (adolescents de 12 à 21 ans): samedi de 8 h 30 à 16 h
- **Horaire Loisir Plus** (adultes de 21 ans et plus): mardi, jeudi, vendredi 18 h 15 à 21 h 15 et le samedi : 8 h 30 à 16 h